

## Consolidation d'un réseau de protection de végétaux dans l'Océan Indien *Pôle de Protection des Plantes (3P)*

La protection des plantes est un enjeu majeur pour La Réunion et la zone océan indien. Le Pôle de Protection des Plantes (3P) est la première plateforme stratégique de recherche ouverte à La Réunion en 2001. Il a été labellisé en 2009 : plateforme stratégique expérimentation végétale de niveau national .

Le 3P héberge 4 grands types d'activités : la recherche, la formation, les transferts de technologie et le diagnostic/ expertise conseil. Il est géré par un Comité de pilotage composé du centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad), de L'Université de la Réunion, de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et la FDGDON et des représentants des autres utilisateurs (institutions de recherche, ONG, centres techniques...).

Cette plateforme technologique accueille régulièrement des scientifiques européens et des pays de l'Océan Indien ainsi que des jeunes entreprises innovantes pour favoriser les transferts de technologies dans le domaine végétal. L'accueil des chercheurs étrangers originaires en particulier de la Commission de l'Océan Indien - COI (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles) d'Afrique (Afrique du Sud, Centrafrique, Burkina Faso, Mozambique, Cote d'Ivoire, Soudan...) permet au Cirad de développer des programmes régionaux et de consolider un réseau de protection des végétaux dans l'Océan indien.



Source photo : Cirad

Le Programme Régional de Protection des Végétaux (PRPV) mené sur le Docup 2000-2006 a permis, entre autres d'améliorer la diffusion des informations et des connaissances à travers un site Internet très documenté et largement consulté, de recenser les bonnes pratiques d'expérimentations sur les pesticides et sur les méthodes de lutttes alternatives. Le soutien des crédits européens a favorisé également la mise en œuvre de formations sur l'harmonisation des contrôles aux frontières et la mise en place d'un réseau régional de laboratoires de références.

Ces programmes ont bénéficié du 8ème Fed et de plus d'un million d'euros de La Réunion (Etat, collectivités territoriales, Union Européenne, Cirad...)



Source photo : Cirad

Le projet d'élargissement et pérennisation du réseau de protection des végétaux (e-PRPV) soutenu par le POCT a été décomposé en 3 phases: consolidation des acquis du PRPV, pérennisation et élargissement du réseau existant et développement des collaborations entre les pays de la COI.

Les phases 1 et 2 ont globalement un bilan positif, la phase 3 planifiée du 1er janvier 2013 au 30 juin 2015 concentre les actions d'e-PRPV sur les espèces exotiques invasives terrestres en milieu naturel et en milieu cultivé. Le volet "biodiversité terrestre" du projet e-PRPV s'adosse au programme Biodiversité du Fonds européen de développement (10ème FED), coordonné par la COI. L'objectif final est de créer un groupe régional des pays de l'Océan indien adhérents à la

convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

**Quelques indicateurs :**

Plateforme regroupant 5 plateaux techniques sur 3000 m<sup>2</sup>

Pays concernés : Madagascar, Union des Comores, Seychelles, Maurice et Rodrigues, Tanzanie (Zanzibar) et Mozambique

- 1 exposition visitée par 10 000 personnes
- 8 articles et vidéos diffusés sur les espèces invasives
- un portail d'information BioAgri OI [www.agriculture-biodiversite-oi.org](http://www.agriculture-biodiversite-oi.org)

**Coût des opérations et financement** : 2 031 317 M€

UE FEDER COOPERATION : 1 523 488 M€

Région : 140 709 €

Département : 140 709 €

Ce projet est cofinancé par  
l'Union Européenne

